

Séance du 16 décembre 2025

Le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle communale de Saint-Germain-le-Châtelet, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ANDERHUEBER, Président.

Nombre de conseillers

En exercice : 42
Présents : 25
Absents : 17
 dont suppléés : 0
 dont représentés : 6
Votes pour : 31
Votes contre : 0
Abstention : 0
Suffrages exprimés : 31

Date de la convocation
10/12/2025

Date de publication
18/12/2025

Titulaires présents : L. AFFHOLDER, J-L. ANDERHUEBER, O. BAZIN, R. BEGUE, J-P. BRINGARD, L. BROS-ZELLER, C. CANAL, M-J. CHASSIGNET, J. CHIPAUX, C. CODDET, P. DEMOUGE, A. FENDELEUR, A. FESSLER, P. GUIGON, J-M. HUGARD, M. JACQUEY, P. MIESCH, A. NAWROT, E. PARROT, A-S. PEUREUX-DEMANGELLE, J-L. SALORT, G. TRAVERS, P-C. VILQUIN-CUENIN, E. WEISS, A. ZIEGLER

Pouvoirs : G. MICLO à J-P. BRINGARD, F. MONCHABLON à J-L. SALORT, E. HOTZ à P. GUIGON, C. LESOU à J. CHIPAUX, V. ORIAT-BELOT à J-L. ANDERHUEBER, C. PARTY à C. CANAL

Secrétaire de séance : C. CANAL

Délibération n° 135-2025

Objet : Assainissement collectif - agglomération d'assainissement d'Anjoutey - programme pluriannuel

Vu

- l'arrêté préfectoral n°90-2023-12-06-00003 du 6 décembre 2023 relatif aux statuts communautaires,
- l'arrêté préfectoral n°90 2022 09 20 00001 du 20 septembre 2022 portant mise en demeure de réaliser un diagnostic du réseau de collecte de l'agglomération d'assainissement d'Anjoutey et à l'issue de l'investigation, d'établir un échéancier de travaux,

Considérant

- les travaux de la commission assainissement du 25 novembre 2025,

Monsieur le Président rappelle que le bureau d'études Réalités Environnement a été missionné pour la réalisation d'un diagnostic du réseau de collecte de l'agglomération d'assainissement d'Anjoutey. Il rappelle qu'un tel diagnostic est obligatoire tous les 10 ans.

Réalités environnement a rendu son rapport final, celui-ci identifie un certain nombre d'anomalies :

- une présence d'eaux claires parasites permanentes non négligeables (environ 727 m³/j) en aval du système d'assainissement, en période de nappe haute,
- une surface active conséquente dans la commune de Saint-Germain-le-Châtelet (34 100 m²),
- des réseaux vieillissants et des branchements drainant des eaux claires permanentes en forte quantité en période de nappe haute,
- des déversements fréquents et volumétriques importants de l'ensemble des ouvrages de délestage (environ 49 328 m³).

Monsieur le Président précise que Réalités Environnement a identifié des objectifs ayant pour but de réduire les eaux claires parasites permanentes et météoriques et donc, d'améliorer l'exploitation et le fonctionnement du système d'assainissement d'Anjoutey, en renouvelant le réseau et en procédant à la mise en conformité des branchements particuliers.

Conformément à la demande des services de l'Etat, Monsieur le Président propose de valider le programme pluriannuel de travaux ci-après, les travaux étant classés par priorité.

Il comprendra dans un premier temps la mise en place d'un diagnostic permanent. Monsieur le Président précise que la mise en œuvre d'un diagnostic permanent répond aux obligations de la collectivité en application de l'article 12 de l'arrêté du 21 juillet 2015. En effet, la réglementation impose la réalisation de la phase d'initialisation avant le 31 décembre 2024 pour les systèmes d'assainissement supérieur à 2 000 EH.

Enfin, le programme pluriannuel sera le suivant :

Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le

Berger Belfort

PROGRAMMATION PLURIANNUELLE AGGLOMERATION ANJOUTEY							
PRIORITE	ACTION	LOCALISATION	GAIN ECP	ID : 090-200069060-20251216-135_2025-DE			
				2028			
1	Réhabilitation 375 ml réseau + branchements	Rue des Errues - ANJOUTEY	312 m ³ /j	359 300 €	647 600 €	431 160 €	777 120 €
1	Réhabilitation 285 ml réseau + branchements	ZAC Charmotte Enviroparc - ANJOUTEY	173 m ³ /j	288 300 €		345 960 €	
2029							
1	Réhabilitation 410 ml réseau + branchements	Réseau mixte (rue de l'Ecole Maternelle - rue des Cités) - ETUEFFONT	150 m ³ /j	344 700 €		413 640 €	
2	Pose manchette	Rue Principale - ST GERMAIN	3,5 m ³ /j	12 300 €	376 100 €	14 760 €	451 320 €
1	Réhabilitation 14 ouvrages sur l'agglomération		non estimé	19 100 €		22 920 €	
2030							
1	Réhabilitation 320 ml réseau + branchements	Rue de la Prairie - ANJOUTEY	132 m ³ /j	381 900 €	473 700 €	458 280 €	568 440 €
1	Réhabilitation 120 ml réseau + branchements	Impasse du Calvaire - ANJOUTEY	132 m ³ /j	91 800 €		110 160 €	
2031							
1	Réhabilitation 355 ml réseau + branchements	Rue de l'Ecole Maternelle - ETUEFFONT	130 m ³ /j	289 300 €		347 160 €	
1	Réhabilitation par chemisage 220 ml réseau + réhab° branchements + 2 regards - passage en domaine public rue Martin	Rue d'Eguenigue - ANJOUTEY	120 m ³ /j	334 000 €	623 300 €	400 800 €	747 960 €
2032							
2033							
2	Mise en séparatif 295 ml + branchements - suppression DO	Rue des Etangs - ST GERMAIN	112 m ³ /j	207 600 €		249 120 €	
2	Réhabilitation 130 ml réseau + branchements	Rue de Giromagny - ETUEFFONT	50 m ³ /j	134 600 €	579 700 €	161 520 €	695 640 €
2	Réhabilitation 270 ml réseau + branchements	Rue de la Chayère - rue de Lamadeleine - ETUEFFONT	49 m ³ /j	237 500 €		285 000 €	
2034							
1	Réhabilitation 75 ml réseau + branchements	Grande rue - ETUEFFONT	40 m ³ /j	80 200 €		96 240 €	
1	Mise en séparatif 460 ml + branchements - déplacement DO	Rue du Moulin - ST GERMAIN	30 m ³ /j	396 800 €	625 800 €	476 160 €	750 960 €
1	Réhabilitation 100 ml réseau + branchements	Rue d'Etueffont (tyronçon R496 à 486) - ANJOUTEY	19 m ³ /j	148 800 €		178 560 €	
2035							
3	Réhabilitation 210 ml réseau + branchements	Rue de la Charmotte - ANJOUTEY	36 m ³ /j	267 100 €		320 520 €	
3	Réhabilitation de 10 branchements	Rue de la Madeleine - ST GERMAIN	29 m ³ /j	47 000 €	414 700 €	56 400 €	497 640 €
3	Réhabilitation 110 ml réseau + branchements	Rue de la Chapelle - ETUEFFONT	10 m ³ /j	100 600 €		120 720 €	
2036-2037							
1	Réhabilitation 610 ml réseau + branchements	Rue d'Eloie - ETUEFFONT	25 m ³ /j	638 600 €	638 600 €	766 320 €	766 320 €
2037-2038							
2	Mise en séparatif 1005 ml + branchements - conservation partielle unitaire - suppression DO	Bourg (rue des Prés - rue Principale - rue des Cornays) - ST GERMAIN	53 m ³ /j	737 800 €	737 800 €	885 360 €	885 360 €
				TOTAL PGR°	5 117 300 €		6 140 760 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte la programmation pluriannuelle de travaux dont le montant global s'élève à 5 117 300 € HT soit 6 140 760 € TTC,

VALIDE la mise en œuvre d'un diagnostic permanent, estimé à 20 000 € HT,

CHARGE Monsieur le Président de lancer la consultation nécessaire pour la passation d'un marché de diagnostic permanent, conformément au code de la commande publique,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à cette consultation.

Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- SGC Belfort 2

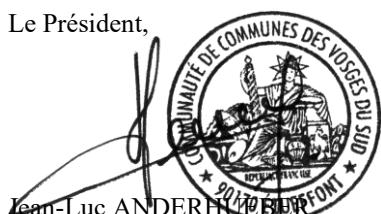
Visa préfectoral

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Luc ANDERHOF

Le secrétaire de séance,



Christian CANAL